

10 JOURS POUR SIGNER : UNE CAMPAGNE QUI CHANGE DES VIES !

RETOUR SUR DES VIES CHANGEES
PAR LES 10 JOURS POUR SIGNER
(2008-2014)

DOCUMENT PUBLIC SF15C443



AURÉLIE
militante depuis 8 ans

AMNESTY
INTERNATIONAL

**NE FERMONS PAS LES YEUX
SUR LES VIOLATIONS
DES DROITS HUMAINS**

10 JOURS POUR SIGNER

AGISSEZ
SUR 10JOURSPDUSIGNER.ORG

Sommaire

I.	Situations de 2014.....	p 3
II.	Situations de 2013.....	p 5
III.	Situations de 2012.....	p 8
IV.	Situations de 2011.....	p 9
V.	Situations de 2010.....	p 12
VI.	Situations de 2009.....	p 16
VII.	Situations de 2008.....	p17

I. LES SITUATIONS DE 2014



TA PHONG TAN
Viêt-nam

En décembre 2014, **plus de 50 000 personnes** s'étaient mobilisées pour sa libération lors de l'opération "10 jours pour signer".

Ta Phong Tan a été condamnée à 10 ans de prison en septembre 2012 par le Tribunal populaire d'Ho Chi Minh-Ville. Cette blogueuse influente militait pour la liberté d'expression et pour une plus grande transparence des autorités vietnamiennes. Elle a été uniquement condamnée pour avoir exprimé ses idées.

Amnesty International la considère comme une prisonnière d'opinion.

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Le 19 septembre 2015, Ta Phong Tan a été libérée, suite à un accord entre le Vietnam et les Etats-Unis. A sa sortie de prison, elle a reçu l'asile politique aux Etats-Unis.

« Je suis très reconnaissante pour tout ce que vous avez fait (...) Encore une fois merci ! »



SHAKER AAMER
USA

Amnesty International France a remis **38 185 signatures** à **l'Ambassade des Etats-Unis à Paris** pour la libération de Shaker Aamer.

Shaker Aamer, résident britannique, a été l'un des premiers détenus à être envoyé au centre de détention de Guantánamo. 13 ans après le début de son incarcération, il n'a été ni inculpé, ni jugé ni reconnu coupable d'aucun crime. Depuis son arrestation en Afghanistan en 2001 il a subi tortures et mauvais traitements, et son état de santé physique et mental s'est détérioré.

Amnesty International travaille à sa libération depuis plus de 10 ans.

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

La mobilisation sans relâche des sympathisants d'Amnesty International a certainement contribué à sa **libération le 30 octobre 2015.**



PARASKEVI KOKONI **Grèce**

82 000 signatures et actions ont été menées en faveur de Paraskevi et sa famille **dans 111 pays** différents.

Le 13 octobre 2012, Paraskevi Kokoni, mère de famille d'origine Rom, a été agressée en pleine rue à Etoliko avec son fils et son neveu. Plusieurs hommes les ont frappés à coups de pieds, de poings mais aussi avec des bûches. L'intervention de la police a été très tardive et peu efficace. Après cette attaque, ne se sentant plus en sécurité, les Kokoni ont abandonné ce village où ils vivaient depuis longtemps.

Une vaste opération de soutien accompagnée d'une pétition au ministre grec de la justice a été lancée par Amnesty International dans le cadre d'une campagne mondiale intitulée "10 jours pour signer".

"Je suis heureuse et je me sens déjà mieux, merci à vous tous [sympathisants d'Amnesty International] pour votre soutien" [Paraskevi Kokoni]

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

En novembre 2013, **trois hommes ont été condamnés** à une peine de 8 mois d'emprisonnement assortie de trois ans de sursis **pour l'agression de Paraskevi Kokoni et de son neveu.**

Le Ministre de la Justice a reçu Paraskevi Kokoni le 6 mars 2015. **Ce dernier s'est engagé à renforcer la lutte contre le racisme** et a reconnu que la législation actuelle sur la question était insuffisante.



MOSES AKATUGBA **Nigeria**

Lors de la campagne « 10 jours pour signer » 2014, **360 000 actions** en faveur de Moses ont été menées, **dans 118 pays du monde entier.**

En 2005, alors qu'il n'avait que 16 ans, Moses Akatugba a été arrêté par l'armée puis torturé. Il a alors fini par « avouer » sa participation à un vol de téléphone. Après huit ans en détention provisoire pendant lesquels il n'a cessé de clamer son innocence, Moses a été condamné à mort en 2013.

Au total, **plus de 800 000 signatures ont été recueillies** dans le monde pour demander au gouverneur de l'État du Delta, Emmanuel Uduaghan, de commuer sa condamnation à mort.

«Alors qu'auparavant j'avais l'impression que tout espoir avait disparu, l'histoire a changé quand Amnesty International est intervenue (...) J'ai repris espoir et cet espoir me permet maintenant de continuer à avancer.» [Moses Akatugba]

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

En mai 2015, grâce à la pression des sympathisants d'Amnesty International, **le gouverneur Emmanuel Uduaghan a gracié Moses**. Avant de quitter son poste, le gouverneur a également commué les condamnations à mort de trois autres prisonniers.

À l'occasion de l'entrée en fonction du nouveau président du Nigeria, Muhammadu Buhari, Amnesty International lui demande d'instaurer immédiatement un moratoire sur les exécutions, en vue de l'abolition de la peine capitale.



JOHN JEANETTE SOLSTAD REMO Norvège

Amnesty International a recueilli **plus de 119 000 signatures provenant de 94 pays différents**, et John Jeanette a **reçu plus de 4 400 lettres de soutien**.

John Jeanette, transgenre norvégienne, s'est toujours sentie femme. À la retraite, John Jeanette a entamé une procédure pour modifier son état-civil afin d'être officiellement reconnue comme femme. Ses démarches ont échoué car elle a toujours refusé de subir des opérations chirurgicales de « changement de sexe » exigées par les autorités. Depuis, elle se bat pour faire évoluer la loi.

« C'est tout ce que j'avais rêvé et espéré. Le combat en valait la peine. Il fut long, mais lorsque nous avons enfin récolté les fruits de notre travail, ce fut une grande joie. Sans Amnesty, nous n'y serions pas parvenus. » [John Jeanette Solstad Remo]

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Le gouvernement norvégien a déposé le 24 juin 2015 un projet de loi facilitant le changement d'état civil pour les personnes trans, qui sera possible sans pré-requis médical. Le ministre Vidar Helgesens (Ministre des affaires étrangères et européennes) a reconnu et salué le travail mené en ce sens par Amnesty International.

II. LES SITUATIONS DE 2013



YORM BOPHA Cambodge

54 pays du monde, 260 000 personnes ont signé pour exiger que justice lui soit rendue

Militante pacifique contre les expulsions forcées au Cambodge, Yorm Bopha a été condamnée à 3 ans d'emprisonnement à l'issue d'un procès inéquitable, sans qu'aucune preuve ne vienne étayer l'accusation

Cette militante du droit au logement, considérée comme prisonnière d'opinion par Amnesty International. Le vendredi 11 avril 2014, **28418 signatures** ont été remises à l'ambassade du Cambodge en France.

« Merci à Amnesty International ! Vous avez contribué à ma libération ! Continuez à me soutenir et à soutenir ma communauté et d'autres personnes au Cambodge ! C'est en travaillant tous ensemble que nous aurons les meilleurs résultats ! »
[Yorm Bopha]

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Après un an d'emprisonnement, la Cour suprême du Cambodge a annoncé le 22 novembre 2013 **la libération sous caution de Yorm Bopha à l'issue de son audition.**



TUN AUNG Myanmar

Dans **98 pays du monde**, **120 000** personnes ont signé pour exiger sa libération lors de la campagne « 10 jours pour signer »

Médecin et figure de la communauté musulmane Rohingyas, Tun Aung a été incarcéré en 2012, après avoir tenté de calmer la foule lors d'émeutes qui avaient éclaté entre des bouddhistes et des Rohingyas dans dans l'ouest du Myanmar. Il a été inculpé de plusieurs accusations forgées de toutes pièces, et condamné à 17 ans d'emprisonnement.

Emprisonné pour la défense pacifique de la minorité Rohingya Tun Aung est considéré comme un prisonnier d'opinion par Amnesty international.

« Je suis submergé par tout le soutien et les activités effectuées par Amnesty pour obtenir ma libération (...)L'étendue de la campagne et les centaines de lettres personnelles écrites à moi et ma famille m'ont profondément ému et empli d'humilité. » [Tun Aung]

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

La mobilisation des sympathisants d'Amnesty International lors de la campagne « 10 jours pour signer » a vraisemblablement permis au **docteur Tun Aung, prisonnier d'opinion, de bénéficier d'une importante remise de peine.**

Sa situation s'est encore améliorée : **le médecin a été libéré de prison lundi 19 janvier 2015**, après deux ans et demi d'emprisonnement inique.



NGUYEN TIEN TRUNG

Viêt-nam

En janvier 2013, plus de **50 000** signatures ont été remises à **l'ambassade du Vietnam à Paris** par une délégation d'Amnesty International pour exiger sa libération !

Blogueur, Trung militait pacifiquement pour la démocratie et publiait régulièrement des opinions critiques des autorités vietnamiennes quand il a été arrêté et condamné à la prison.

L'arrestation de Nguyen Tien Trung s'est produite dans le cadre d'une vague de répression contre des blogueurs et dissidents politiques vietnamiens en 2009. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion.

« J'ai appris tout votre soutien, votre lutte sans répit pour me faire sortir de prison. Je suis très touché et voudrais exprimer ma plus profonde gratitude à Amnesty International, la formidable organisation qui lutte pour la justice à travers le monde. »
[Nguyen Tien Trung]

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Samedi 12 avril 2014, **Nguyen Tien Trung, a été remis en liberté, après 4 ans et demi de prison**, suite à une décision « d'amnistie spéciale » par le président Truong Tan Sang. Il a retrouvé sa famille et se trouve en bonne santé. Il est cependant assigné à résidence pour une durée de 3 ans.



JABEUR MEJRI

Tunisie

Lors de la campagne « 10 jours pour signer », **160 000 signatures** ont été récoltées provenant de **43 pays différents** pour obtenir la libération de Jabeur.

En mars 2012, Jabeur Mejri est arrêté et condamné à sept ans et demi d'emprisonnement pour de simples publications sur sa page Facebook, jugées "insultantes à l'égard de l'islam et des musulmans". Son seul espoir : une grâce présidentielle.

Sympathisants d'Amnesty International et dessinateurs des quatre coins du monde se sont mobilisés pour exiger la libération de Jabeur Mejri.

« Je suis reconnaissant des nombreuses actions entreprises par les militants d'Amnesty International, ainsi que pour la médiatisation de ma situation en Tunisie. Je suis convaincu que c'est ce la qui a en grande partie permis ma libération » [Jabeur Mejri]

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Le 4 mars 2014, soit près de deux ans jour pour jour après son arrestation le 5 mars 2012, **Jabeur a été libéré.**

Sa libération fait suite à l'annonce de sa grâce présidentielle le 19 février dernier.

III. SITUATIONS DE 2012



COMMUNAUTE DE BODO NIGERIA

Plus de **83 000 personnes** ont agi pour soutenir la communauté de Bodo.

Depuis 2008, les vies de 69000 habitants de Bodo ont été détruites par des fuites de pétrole. En août puis en novembre 2008, deux fuites consécutives dans les oléoducs de l'entreprise Shell ont provoqué le déversement de milliers de barils de pétrole brut et **contaminé les sols et les cours d'eau de la ville de Bodo située dans le delta du Niger**. Le pétrole s'est écoulé des semaines durant avant que les fuites ne soient colmatées.

« Nous remercions collectivement tous ceux qui ont organisé cette action. Cela nous a encouragés. En fait, c'est ce genre de soutien qui nous aide à continuer de vivre. » [Baribor Koottee, chef de la communauté de Bodo]

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Six ans après les deux déversements de pétrole, une action en justice engagée au Royaume-Uni a incité Shell à conclure un arrangement à l'amiable avec la population affectée, **en procédant à une indemnisation d'un montant de 55 millions de livres sterling**.

Par ailleurs, en avril 2015, on apprenait que **Shell devrait verser plus d'un milliard de dollars** pour la première phase du processus de **dépollution du delta du Niger**.



ALES BIALIATSKI Biélarus

Défenseur des droits emprisonné dans une colonie pénitentiaire, **vos signatures ont aidé à sa libération !**

Ales Bialiatski, directeur du Centre de défense des droits humains Viasna, a été condamné en novembre 2011 à quatre ans et demi de prison pour « dissimulation massive de revenus ». Il a été contraint d'ouvrir des comptes à l'étranger après que les autorités biélorussiennes eurent empêché son ONG d'ouvrir un compte en banque au Biélarus.

Amnesty International considère Ales Bialiatski comme un prisonnier d'opinion.

« Je tiens à vous remercier tout particulièrement pour votre (ndlr : Amnesty International) soutien moral. Ce qui a fait la différence, ce sont les lettres que j'ai reçues de simples citoyens et je tiens à dire un merci spécial à vos militants pour leur action. » [Ales Bialiatiski]

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Ales Bialiatiski a été libéré, le samedi 21 juin 2014, en vertu d'une loi d'amnistie, après avoir purgé près de trois ans de sa peine d'emprisonnement. Ales Bialiatiski s'est dit convaincu que **l'incessante pression nationale et internationale a conduit à sa remise en liberté.**

IV. SITUATIONS DE 2011



**VALENTINA ROSENDO CANTU &
INES FERNANDEZ ORTEGA**
Mexique

Vos signatures ont permis à **ces jeunes autochtones d'ébranler le système judiciaire mexicain.**

En 2002, lors d'incidents distincts, Valentina Rosendo Cantú et Inés Fernández Ortega ont été abordées et interrogées par des soldats qui les auraient par la suite violées. Faisant preuve d'un courage énorme et malgré les barrières culturelles, économiques et sociales qui dissuadent de nombreuses femmes autochtones de réclamer justice par la voie des tribunaux, elles ont dénoncé ces agressions auprès des autorités nationales et internationales. Aucun responsable n'a été poursuivi par la justice mexicaine.

En 2010, devant l'absence d'enquête sérieuse de la part du système mexicain, la Cour Interaméricaine des droits humains a condamné l'Etat mexicain.

« La route est encore longue, cependant nous voudrions saisir cette opportunité pour vous remercier sincèrement pour votre soutien ; sans vos lettres, votre action et votre solidarité, nous n'en serions pas là. » [Représentant du centre pour les droits humains Tlachinollan, partenaire local d'Amnesty International]

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Le 6 mars 2012, **l'Etat mexicain a présenté officiellement ses excuses à Inés Fernández Ortega pour sa responsabilité dans l'agression commise par des militaires en 2002.** De plus, leurs affaires sont passées dans les mains de la justice civile, afin de s'assurer de la condamnation de leurs agresseurs.



KARTAM JOGA **India**

Votre mobilisation a permis **la libération** d'un défenseur des droits de la communauté Adivasis.

Prisonnier d'opinion, Kartam Joga est détenu depuis le 14 septembre 2010 en raison de ses activités de défense des droits des Adivasis. Ces peuples autochtones subissent des violations répétées de leurs droits humains. Prisonnier d'opinion, il est poursuivi uniquement en raison de ses revendications pour la transparence et la fin de l'impunité concernant les violations de droits humains que subissent les Adivasis.

« Vos lettres m'ont permis à moi et aussi à d'autres personnes innocentes qui sont derrière les barreaux depuis des années (...) d'avoir de l'espoir. » [Kartam Joga]

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI?

Kartam Joga a été acquitté de toutes les charges qui pesaient contre lui et **libéré lundi 7 janvier 2013**.



JABBAR SAVALAN **Azerbaïdjan**

Plus d'un million d'appels ont été lancés en faveur de la libération de Jabbar Savalan dans le cadre de la campagne « 10 jours pour signer ».

Jabbar Savalan, membre d'un mouvement civique a vraisemblablement été pris pour cible pour avoir utilisé Facebook afin d'appeler à une « Journée de colère ». Il a été condamné à deux ans et demi de prison sur la base d'accusations de détention de stupéfiants forgées de toutes pièces.

La campagne « 10 jours pour signer » a été l'occasion pour **des centaines de milliers de personnes dans plus de 80 pays** de passer à l'action pour demander que les droits humains soient respectés.

« Amnesty International symbolise les droits humains et la liberté, pas seulement en Azerbaïdjan, mais partout dans le monde. Je suis reconnaissant pour tous les efforts déployés par votre organisation et d'autres mouvements, qui se battent pour la liberté en Azerbaïdjan. » [Jabbar Savalan]

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Jabbar Savalan a été remis en liberté dans la soirée du 26 décembre 2011 après avoir bénéficié d'une grâce présidentielle.



HALIL SAVDA **Turquie**

Plus de **26000 personnes** ont demandé aux autorités turques d'assurer la protection de Halil Savda et sa liberté de défendre ses opinions.

Halil Savda a été arrêté le vendredi 24 février 2012. Défenseur du droit à l'objection de conscience, il faisait l'objet d'une condamnation à 100 jours de prison pour avoir publiquement exprimé son soutien à des objecteurs de conscience israéliens qui ont refusé de servir lors de l'offensive sur le Liban en 2006.

« Durant ces périodes où j'étais sous la menace de l'emprisonnement ou quand j'étais en prison, les lettres que j'ai reçu, les signatures récoltées en mon nom m'ont toutes donné de la force » [Halil Savda]

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Vendredi 13 avril 2012, Halil Savda a été libéré sous condition, près de 2 mois avant la fin de sa peine. En décembre 2012, il a été acquitté par la justice turque.



GERMAIN NDABAMENYA, MEDARD MABWAKA & BOSCH NDALA **République démocratique du Congo**

Demandeurs d'asile emprisonnés sans inculpation, vos signatures les ont libérés !

Germain Ndabamenya Ekilitome, Médard Mabwaka Egbonde et Bosch Ndala Umba sont trois anciens membres des forces de sécurité de la République démocratique du Congo (RDC) détenus dans la République du Congo limitrophe. Alors qu'ils demandaient l'asile dans ce pays, ils ont été incarcérés en mars 2004 par la Direction centrale des renseignements militaires (DCRM) à Brazzaville. Ils sont toujours détenus au quartier général de la DCRM sans inculpation, procès ni jugement. Les deux premiers étaient officiers supérieurs dans l'armée et le troisième capitaine de police.

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Medard a été libéré en juin 2012, après plus de 8 ans de détention sans inculpation ni procès. Le 3 septembre 2012, c'est au tour de Germain d'être relâché. Enfin, Bosch a été libéré le 9 novembre 2012.



FILEP KARMA **Indonésie**

65 000 messages de soutien provenant de sympathisant de plus de 80 pays lui sont parvenus !

Filep Karma purge une peine de quinze ans de prison pour avoir participé, le 1er décembre 2004, à une cérémonie annuelle au cours de laquelle le drapeau de l'indépendance papoue a été hissé –symbole interdit en Indonésie.

Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion.

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Le 6 décembre 2011, pendant les 10 jours pour signer, des délégués d'Amnesty International ont été reçus, à l'invitation du président indonésien, par Djoko Suyanto, ministre coordinateur des Affaires politiques, juridiques et de sécurité, à Jakarta.

Le 19 novembre 2015, après 10 d'incarcération inique, Filep Karma a été libéré.

Je remercie mes amis d'Amnesty qui se battent depuis si longtemps pour ma libération. Je voudrais remercier personnellement tous mes amis, y compris ceux que je ne connais pas, membres d'Amnesty ou pas. Je remercie les enfants dans les écoles et les étudiants dans les universités qui m'ont envoyé des lettres de solidarité. J'ai toujours besoin de votre soutien car le combat pour les droits humains en Papouasie n'est pas terminé, ma libération n'est que le début. Je vais continuer à me battre pour les droits humains en Papouasie. »

V. SITUATIONS DE 2010



RAUL HERNANDEZ **Mexique**

9000 signatures ont été remises à l'ambassade du Mexique en France, **et plus de 600 photos de soutien** ont été envoyées par des militants français.

Le 17 avril 2008, Raúl Hernández membre actif de l'OPIM, une association de promotion et de défense des droits des indigènes, a été accusé de meurtre. Pourtant il existe des éléments de preuve qui pourraient innocenter Raúl mais ils ne sont pas pris en compte.

Raúl Hernández est en prison depuis avril 2008 pour un crime qu'il n'a pas commis et risque un procès partial.

« Tous les jours je suis reconnaissant de vos lettres, de vos visites et de votre engagement, que ce soit celui que j'ai pu voir ou celui que je n'ai pu voir mais qui a été pris en mon nom. Tout cela m'aide à faire face, quand la justice semble si inatteignable. » [Raúl Hernández]

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Le 27 août 2010, un tribunal de l'État de Guerrero a acquitté Raul Hernandez et il a recouvré sa liberté.



JORDAN BROWN USA

En France, **12 000 signatures** ont été récoltées en faveur de l'adolescent lors de l'édition 2010 de la campagne « 10 jours pour signer »

En 2009, dans l'Etat de Pennsylvanie aux Etats-Unis, Jordan Brown, âgé de 11 ans, a été accusé d'avoir tué sa belle mère enceinte de 8 mois avec préméditation. Selon la législation de cet Etat, ce chef d'accusation entraîne une comparution devant un tribunal pour adultes. Ce type de condamnation n'est pas conforme au droit international applicable aux mineurs.

“Grâce à la campagne d'Amnesty, Jordan a reçu une marée de lettres d'adultes et d'enfants du monde entier (...) Il a vu une grande communauté d'hommes et de femmes aider un enfant en difficulté. Personne ne peut-être témoin de ce genre d'efforts et rester le même »
[David H. Acker, avocat de Jordan Brown]

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Dans son jugement du 11 mars 2011, **la cour supérieure de Pennsylvanie annule le refus d'un tribunal** de première instance **de déférer Jordan Brown**, âgé de 13 ans, **devant une juridiction pour mineurs.**



FEMI PETERS GAMBIE

Prisonnier d'opinion, il est envoyé en prison pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression et de réunion.

Femi Peters a été arrêté lors d'une manifestation pacifique organisée par son parti dans la ville de Serekunda, dans l'ouest de la Gambie, le 25 octobre 2009. Le 1er avril 2010, il a été déclaré coupable et condamné à une peine de prison obligatoire d'un an et à une amende de 10 000 dalasis (environ 282 euros).

Amnesty International considère Femi Peters comme un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion.

«Le soutien que j'ai reçu était si important que je ne me suis pas senti emprisonné. Je ne me sentais pas seul, je savais qu'il y avait des gens qui croyaient en moi »
[Femi Peters]

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Le 16 décembre 2010, **Femi Peters a été libéré.**



COLONEL PAUL NDOKAYI
République démocratique du Congo

Torturé et détenu sans jugement pendant 4 ans, vos signatures ont aidé à sa libération !

Le colonel Paul Ndokayi a été arrêté en 2006. Les forces de sécurité ont cherché à créer des preuves de toutes pièces à son encontre. Il a aussi été torturé et n'a pas eu d'accès à un avocat pendant son premier mois de détention. D'abord accusé de terrorisme et de participation à un mouvement insurrectionnel, il a ensuite été poursuivi pour tentative de meurtre car il aurait tiré sur un policier.

Le procès du colonel Ndokayi n'a débuté qu'en octobre 2010, soit trois ans et demi après son arrestation.

Le président du tribunal militaire aurait déclaré qu'il avait été *"inondé de lettres de membres d'Amnesty International demandant la tenue d'un procès"*.

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Le colonel a été acquitté après que la cour militaire considère qu'il n'y avait pas assez de preuves à son encontre pour le poursuivre. **Il a été libéré le 4 mai 2011 après quatre ans d'emprisonnement.**



CHEKIB EL-KHIARI
Maroc

Vos signatures ont permis de faire pression sur les autorités marocaines et de libérer ce prisonnier d'opinion

Ce défenseur des droits humains a été condamné le 24 juin 2009 à trois ans de prison et à une très lourde amende. Cette condamnation fait suite aux déclarations de Chekib à la télévision nationale marocaine en janvier 2009, relatives à des affaires de trafic de drogue et de corruption, dénonçant l'implication de hauts responsables de l'appareil d'État.

Il est **considéré comme un prisonnier d'opinion**, arrêté, poursuivi et condamné uniquement pour des raisons politiques, et pour ses activités en faveur des droits humains.

« *Tout ce qu'Amnesty a fait pour moi n'est pas vain puisque j'ai finalement été libéré quatre mois après le « Marathon des signatures » (...) je salue Amnesty International et toutes celles et ceux qui la soutiennent.* » [Chakib El Khiari]

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Le roi du Maroc a gracié Chekib El Khiari le 14 avril 2011. **Il est depuis un homme libre.**



ALEJANDRO SOLALINDE Mexique

La campagne « 10 jours pour signer » a permis la mise en place **d'une protection pour ce défenseur des droits humains.**

Alejandro Solalinde, prêtre catholique mexicain vient en aide aux milliers de migrants sans papiers traversent le Mexique pour se rendre aux Etats-Unis. Il leur offre un refuge et dénonce auprès des autorités les violations commises contre les migrants (extorsion de fonds, enlèvements, violences etc.).

Mais cette solidarité à un prix : depuis 2008, il est victime d'agressions et d'actes de harcèlement. Les autorités n'ont pratiquement rien fait pour protéger le père Solalinde ni pour enquêter sur ces faits.

« Vous qui faites partie d'Amnesty International, vous nous avez apporté un grand soutien et je vous invite encore une fois à prendre la défense de nos frères et sœurs migrants, ainsi que les défenseurs des droits humains » [Alejandro Solalinde]

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

En 2011, le Père Solalinde a pu rencontrer des sénateurs mexicains venus lui rendre visite pour évoquer avec eux la situation des migrants. **Il a obtenu des autorités fédérales deux gardes du corps pour assurer sa sécurité.**



ABUZAR AL AMIN SOUDAN

Plus de 8000 messages ont été envoyés aux autorités soudanaises par les sympathisants d'Amnesty International

Suite à la publication d'un article analysant les résultats de l'élection présidentielle qui s'est tenue au Soudan en avril 2010, Abuzar Al Amin, journaliste, a été arrêté le 15 mai 2010 par le Service national de la sûreté et du renseignement. Torturé en détention, Abuzar Al Amin risquait la peine de mort.

Il est considéré par Amnesty International comme un prisonnier d'opinion.

« Dire merci est un geste trop petit en comparaison de ce qui a été fait pour mon cas. C'est important que beaucoup de personnes soient au courant, parce que vous ne pouvez pas imaginer combien la situation est difficile ici et à combien de défis quotidiens nous devons

faire face. Alors, merci beaucoup Amnesty International et merci à tous ceux qui ont suivi mon cas. » [Abuzar Al Amin]

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Abuzar Al Amin a été libéré sous caution le 22 août 2011.

VI. SITUATION DE 2009



MUSAAD ABU FAGR Egypte

Quelques 7000 signatures ont été adressées à l'ambassade d'Egypte en France et au président égyptien pour libérer Musaad.

Blogueur et militant bédouin égyptien, Musaad Abu Fagr a été détenu sans avoir été jugé pendant près de trois ans à la suite de manifestations contre la démolition de plusieurs milliers d'habitations dans la péninsule du Sinaï.

Malgré les 21 décisions de justice ordonnant sa libération, Musaad est toujours en prison.

« Le soutien d'Amnesty International est l'un des facteurs qui ont contribué à ma libération (...) Vos messages m'ont donné un sentiment de solidarité. » [Musaad Abu Fagr]

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Musaad Abu Fagr a été libéré en juillet 2010 au bout de deux ans et demi de détention administrative.

VII. SITUATIONS DE 2008



PATRICK OKOROAFOR **NIGERIA**

10 000 lettres et cartes ont été envoyées à travers le monde pour soutenir Patrick.

Patrick Okoroafor n'avait que 14 ans quand il a été arrêté en 1995 et 16 ans lorsqu'il a été condamné à mort pour vol à main armée, un délit qu'il assure ne pas avoir commis. Selon Amnesty International, les conditions de son procès n'ont pas respectées les règles d'équité les plus élémentaires.

En octobre 2001, la Haute Cour a statué que sa condamnation à mort était illégale, nulle et non avenue et a commué sa peine en détention « à la discrétion du gouverneur » – détention illimitée.

« Lorsqu' Amnesty International a lancé son appel en faveur de ma libération de prison, et après avoir lu certaines des milliers de lettres, cartes et messages que m'avaient envoyés ses sympathisants, j'ai commencé à espérer être libre dans un avenir pas trop lointain. »
[Patrick Okoroafor]

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Le 30 avril 2012, soit **17 ans après son arrestation, Patrick Okoroafor a été libéré.**



MOHAMED ABBOU **Tunisie**

Maître Mohamed Abbou est un avocat défenseur tunisien des droits humains et ex-prisonnier d'opinion. Arrêté en mars 2005, il est condamné à trois ans et demi de prison dont 18 mois pour la diffusion sur internet d'un documentaire qui dénonce l'usage de la torture par les autorités tunisiennes.

Amnesty International a toujours considéré Maître Abbou **comme un prisonnier d'opinion.**

« Je tiens aussi à vous dire combien j'ai été touché de recevoir des lettres d'enfants, âgés de 7 à 8 ans 5 (...) Je trouve que c'est une belle initiative que d'intéresser des enfants au sort

d'un étranger, prisonnier pour sa liberté de parole et de conscience ; et de les éduquer ainsi aux droits humains. »

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

L'avocat Mohamed Abbou a bénéficié, le 24 juillet 2007, d'une grâce présidentielle mettant fin à près de deux ans et demi de détention arbitraire, en Tunisie.



KARIM AMER
Egypte

Prisonnier d'opinion, cyberdissident.

Karim Amer, jeune cyberdissident, est condamné à quatre ans d'emprisonnement le 22 février 2007, pour avoir critiqué dans ses blogs les autorités religieuses de l'université Al-Azhar en Égypte et l'ancien président égyptien, Mohammed Hosni Moubarak. Il a alors 23 ans.

Maintenu en détention sans jugement, le blogueur aurait subi des coups et des violences aux mains de ses gardiens.

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Les avocats du blogueur ont annoncé à Amnesty International qu'il avait été relâché mercredi 17 novembre 2010, **12 jours après avoir purgé sa peine d'emprisonnement.**